



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 024-2025
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.83

Déposée le : 03.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Berger-Sturm (Grosshöchstetten, PS) (porte-parole)
Schori (Wiler bei Seedorf, UDC)
Stampfli (Wabern, PS)
Sutter (Langnau i.E., UDC)
Gfeller (Schangnau, UDC)
de Quervain (Bern, Les VERT-E-S)
Fuchs (Bern, UDC)
Lerch (Langenthal, UDC)
Esseiva (Bern, PLR)
Gerber (Hinterkappelen, Les VERT-E-S)
Weber Hadorn (Ostermundigen, PS)
Grosjean (Bern, PVL)
Berger (Burgdorf, PS)
Ali-Oesch (Thun, PS)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Dubler (Bern, Les VERT-E-S)
Arn (Muri b. Bern, PLR)
Herren-Brauen (Rosshäusern, Le Centre)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.03.2025

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Assurer la conservation des conclusions relatives au projet Technische Fachschule Bern issues de la planification du projet de campus de formation à Berthoud

Après l'abandon du projet de campus de formation à Berthoud, il convient d'assurer la conservation des conclusions relatives à la Technische Fachschule Bern issues de la planification de ce projet et de les utiliser en vue du développement des sites actuels.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les conclusions relatives à la Technische Fachschule Bern issues de la planification du projet de campus de formation de Berthoud, qui a duré 8 ans, peuvent-elles être exploitées, en ce qui concerne l'assainissement et les besoins en locaux des sites de Berne ?

Motivation de l'urgence : il faut sauvegarder les conclusions relatives à la Technische Fachschule Bern issues de la planification qui a déjà eu lieu et des quelque 16 millions de francs investis dans le campus de formation de Berthoud.

Comme les personnes en charge de la planification du projet doivent mettre un terme à leur travail à la suite de l'abandon du projet, il est urgent d'assurer rapidement et de façon ciblée la conservation des enseignements, en vue de leur éventuelle réutilisation pour les sites actuels. En outre, il faut rattraper le retard pris sur l'assainissement de l'infrastructure technique, puisque les investissements sur les sites de Lorraine et de Felsenau ont été réduits à leur strict minimum durant l'élaboration du projet de campus de formation à Berthoud. En particulier, la question des salles de sport pour assurer le cours de sport obligatoire n'est toujours pas réglée à long terme.

Destinataire

– Grand Conseil